



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080015

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DÉ LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

Direction Générale des Affaires Culturelles. Elaboration de conventions liant la Ville à diverses associations. Autorisation

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre, notamment, du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à soutenir financièrement diverses associations oeuvrant dans le domaine culturel .

En application de l'article 1 du décret 2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de l'article 10 alinéa 3 de la loi 2000-231 en date du 12 avril 2000, il convient aujourd'hui de conclure, avec les structures bénéficiant d'une subvention de plus de 23 000 euros, une convention de partenariat.

Sont, dans ce cadre, ainsi concernées :

- Association Cap Sciences : 50 000 euros
- Association. Cie Tiberghien : 25 000 euros
- Association Cie Soleil Bleu : 25 000 euros
- Association Concours International des Quatuors à Cordes : 50 000 euros
- Association Le Kiosque Culture : 50 000 euros
- Association Mémoire de Bordeaux : 40 000 euros
- Association Parallèles Attitudes Diffusion : 198 000 euros
- Association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine : 183 000 euros
- Association Glob Théâtre : 70 000 euros
- Association Théâtre des Tafurs : 25 000 euros
- Association Tout Nouveau Théâtre : 146 500 euros
- Association Théâtre du Pont Tournant : 25 000 euros
- TnBA : 1 543 000 euros
- TnBA / Festival MIRA : 100 000 euros
- Centre Jean Vigo Studio Trianon : 180 000 euros
- Centre Jean Vigo Ciné Sites : 30 000 euros

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'élaboration et à la signature de ces conventions.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DE M. COLOMBIER

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

